

Viticulture

PACA

n°5
24 avril 2019



Référent filière & rédacteur

Elisabeth RICAUD
CIRAME
ricaud-e@agrometeo.fr

Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA
132 boulevard de Paris
13000 Marseille



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

- [Grenache](#)
- [Muscat de Hambourg](#)

Maladie

- [Excoriose](#)
- [Mildiou](#)
- [Black-Rot](#)
- [Oïdium](#)

Ravageurs

- [Vers de la grappe](#)

Information



Les pluies de ce jour (24 avril) seront analysées dans le prochain bulletin.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Photos : CA84



stade D



stade E (2-3 f. étalées)



stade F (5-6 f. étalées)



stade G (8-9 f. étalées)

Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
6-7 f à 10-12 f	4-5 f à 7-8 f	E à 6-7 f	D à 5-6 f	C à 4-5 f	C à D
Stade 8-9 feuilles majoritaire	Stade 5-7 feuilles majoritaire	Stade 4-5 feuilles majoritaire	Stade 3-4 feuilles majoritaire	Stade D majoritaire	

Muscat de Hambourg

Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade 4-6 feuilles	Stade E	Stade D-E	Stade D

[Carte de précocité](#)

EXCORIOSE

Biologie : [Cf bulletin n°1](#)

Symptômes d'excioriose



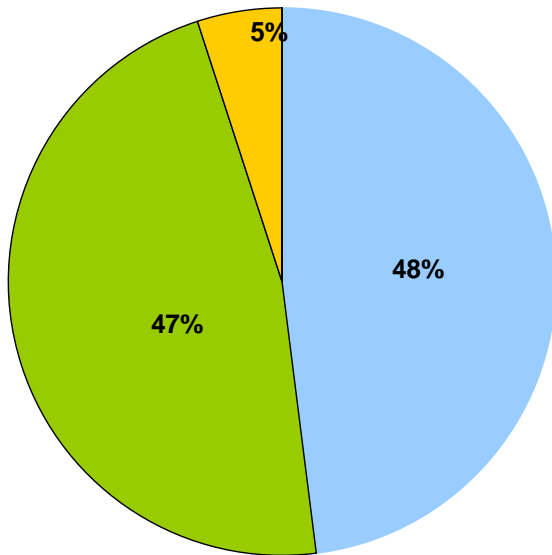
Photos : CA84

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).
- présence de symptômes sur la parcelle.
- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisantes (minimum 12 heures) .

Observations

198 parcelles observées du 18 mars au 24 avril



95 % des parcelles sont inférieures au seuil de nuisibilité qui est de 10% d'attaque.

Les % dans le graphique représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de rameaux avec excoriose).

■ Absence ■ <10% de rameaux atteints ■ <50% de rameaux atteints ■ >50% de rameaux atteints

Estimation du risque

Sur parcelles où le stade de sensibilité (stade E) est dépassé



Autres parcelles



seulement 5 % des parcelles supérieures au seuil de nuisibilité



MILDIU

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

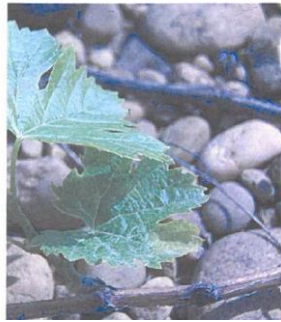
- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol

Foyer primaire



Prophylaxie : [Cf bulletin n°2](#)

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les modèles ne détectent pas de contamination suite aux faibles pluies des 22 et 23 avril. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont stables ou en baisse de 1 point.

Observations

A ce jour, pas de foyer primaire observé.

Rechercher la sortie d'éventuels foyers primaires suite aux pluies de début avril.

Estimation du risque



En l'absence de foyer primaire



Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Analyse du risque

Les pluies du 23 avril ont pu provoquer localement des contaminations de niveau faible. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en hausse de 1 point sur les secteurs avec pluies contaminatrices, stable ou en baisse dans le cas contraire.

Observations

A ce jour, pas de foyer primaire observé.

Rechercher les éventuels foyers primaires issus des pluies de début avril.

Les foyers primaires issus des contaminations localisées des 10/11 avril sont à rechercher à partir du 29 avril, ceux issus de la contamination du 23 avril à partir du 6 mai.

Estimation du risque



En l'absence de foyer primaire



Territoire Provence

Analyse du risque

Les pluies du 23 avril ont pu provoquer localement des contaminations de niveau faible. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en hausse de 1 point sur les secteurs avec pluies contaminatrices, stable ou en baisse dans le cas contraire.

Observations

A ce jour, pas de foyer primaire observé.

Rechercher les éventuels foyers primaires issus des pluies de début avril.

Les foyers primaires issus des contaminations localisées des 9,10,11 et 12 avril sont à rechercher à partir du 28 avril, ceux issus de la contamination du 23 avril à partir du 6 mai.

Estimation du risque



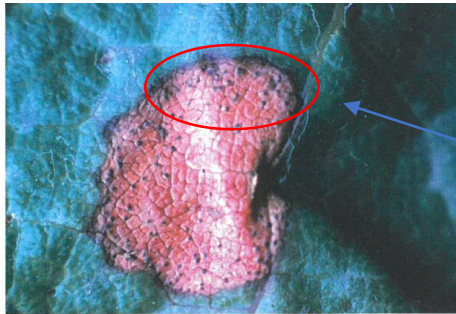
En l'absence de foyer primaire



BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Tache de black-rot avec des pycnides



pycnides

Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

Analyse du risque

Les pluies du 23 avril n'ont pu être contaminatrices que très localement, les durées d'humectation du feuillage étant généralement trop courtes.

Estimation du risque



OÏDIUM

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Observations

Sur 26 parcelles observées du 18 au 24 avril, une parcelle de Carignan présente des drapeaux.
Premiers repiquages observés en zone précoce.

Drapeau



Photo issue du Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

Estimation du risque

Sur cépages sensibles et stade D dépassé



Autres cas



VERS DE LA GRAPPE

Biologie : [Cf bulletin n°1](#)

Observations

Les vols se poursuivent.
Pontes observées en secteur médian et tardif

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves	Premières larves âgées (L3)
Secteur très précoce	19-20 avril	2-4 mai
Secteur précoce	21-23 avril	5-7 mai
Secteur médian	25-28 avril	Après le 8 mai
Secteur tardif	28 avril-1 ^{er} mai	Trop tôt
Secteur très tardif	3 mai	Trop tôt

Estimation du risque



INFORMATIONS

Note technique nationale relative aux résistance en vigne est en ligne.

[Note technique 2019](#)

[Liste des produits de biocontrôle](#)



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- **Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**
- **Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».**
- **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures** : dès que les températures sont supérieures à 13°C, en journée ensoleillée et peu ventée
- **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures** : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- **Attention** : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du soleil au coucher du soleil.
- **Pour en savoir plus** : contacter l'ADA (Association de Développement Apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site de [l'ITSAP-Institut de l'abeille](#)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CIRAME : Ricaud Elisabeth

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : Richy Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : Vigne Julien

Chambre d'agriculture de Var : Mazeau Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : Vandamme Rémi

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

CoopAzur JARDICA

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Soufflet Vigne

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA